

Date de dépôt : 9 avril 2021

Rapport

de la commission de contrôle de gestion chargée d'étudier le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant le rapport de gestion de l'exercice 2019 de la Fondation Genève Tourisme & Congrès

Rapport de M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio

Mesdames et
Messieurs les député-e-s,

La commission de contrôle de gestion s'est réunie en vidéoconférence le 22 février 2021 et le 1^{er} mars 2021, sous la présidence de M. Bertrand Buchs, pour étudier le *Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant le rapport de gestion de l'exercice 2019 de la Fondation Genève Tourisme & Congrès*, renvoyé sans débat à la commission de contrôle de gestion par le Grand Conseil en date du 30 octobre 2020. Que M^{me} Mariama Laura Diallo qui a assuré la rédaction du procès-verbal du 22 février 2021 et M^{me} Martine Bouilloux Levitre, celle du procès-verbal du 1^{er} mars 2021 soient remerciées pour leur précieuse collaboration. A assisté à ces séances M^{me} Catherine Weber, secrétaire scientifique ; qu'elle soit également remerciée pour son suivi attentif des travaux de la commission.

1. Audition de M^{me} Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du département des finances et des ressources humaines (DF), et de M. Daniel Loeffler, secrétaire général adjoint, département du développement économique (DDE), ainsi que, pour la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C), de M^{me} Sophie Dubuis, présidente du conseil de fondation, de M. Philippe Schwarm, trésorier du conseil de fondation, et de M. Adrien Genier, directeur

Lors de son audition en date du 22 février 2021, M^{me} Fontanet, conseillère d'Etat, rappelle en préambule que l'année 2019 était celle du renouveau pour la Fondation Genève Tourisme, la situation de celle-ci étant évidemment plus difficile depuis 2020. Elle souligne également que la collaboration avec le département est excellente.

M^{me} Dubuis, en sa qualité de présidente du conseil de fondation, relève que l'année 2019 était l'année d'une nouvelle mise en place avec la convention d'objectifs suite à la modification de la loi. Cette convention a été négociée. Elle rappelle que les recettes de la fondation sont les taxes de séjour et les taxes touristiques. L'année 2018 avait été quant à elle compliquée par la réorganisation, mais l'année 2019 est marquée par une nouvelle présidence et une nouvelle direction avec M. Genier, directeur général, et M. Schwarm, trésorier, représentant de l'Association des communes genevoises (ACG).

M. Genier souligne que les objectifs ont été élaborés en discussion avec le département. Ils ont été maintenus à un niveau élevé. Certains objectifs sont atteints, certains ont été dépassés, mais d'une manière générale il estime que les objectifs fixés représentent l'activité de promotion et d'accueil de la fondation.

Questions des député-e-s

Le président de la commission estime pour sa part qu'il y a peu de choses à dire sur ce rapport 2019¹ et que tout fonctionne bien. Il s'interroge toutefois sur l'avenir.

M. Genier remarque que l'on sait qu'il sera compliqué pour le tourisme d'affaires puisque les grandes entreprises ont déjà informé que leur budget de voyages d'affaires sera fortement réduit. Une des grandes valeurs ajoutées est le travail conduit quant aux congrès associatifs. En effet, ces associations valorisent les rencontres physiques et elles n'ont pour l'instant que reporté les

¹ Pour mémoire, cf. *Rapport de gestion 2019* : <https://www.geneve.com/-/media/geneva/pdf/geneve-tourisme-rapport-annuel-2019.pdf>

dates. Il y aura un problème de capacité et de lieux pour recevoir ces congressistes. Il est donc nécessaire de s'orienter plus fortement sur le tourisme de loisirs qui impose de délivrer un message unique et appuyé qui permettra de se différencier. L'avenir sera tendu ces trois prochaines années. Les partenaires hôteliers, restaurateurs et du milieu de la culture ont des années compliquées devant eux. La fondation entend tout mettre en œuvre pour les aider et réussir à se différencier au niveau suisse et européen afin d'attirer les touristes. M. Genier ajoute que c'est un bon moment pour avoir un projet commun parmi les différents prestataires de services, notamment sur le tourisme de loisirs. Il s'agira d'être fort en termes de promotion, d'accueil et de communication.

Au vu de ces propos, le président de la commission croit déceler un changement de paradigme portant sur la vision du tourisme à Genève qui était jusqu'ici plutôt haut de gamme. M. Genier souligne que Genève reste une destination haut de gamme. Il faut par contre communiquer davantage sur le rapport qualité-prix. Un article de la Tribune de Genève a relevé que le ton de la fondation est authentique, crédible, proche des produits du terroir et de la nature. La manière de se présenter change, mais la destination reste haut de gamme.

Un député mentionne avoir entendu que les hôteliers suisses souhaitent réorienter la clientèle qu'ils veulent attirer. Il demande si la fondation participe à cette réflexion et sur quels atouts on peut attirer les personnes à Genève. Il se pose également la question de la relation entre la commission de l'économie et la commission de contrôle de gestion sur la surveillance de Genève Tourisme. M. Genier mentionne la grande diversité sur un territoire réduit. Le fait de pouvoir offrir des activités sportives, culturelles et gastronomiques du terroir représente une offre de grande richesse. La fondation est en contact étroit avec l'office de promotion des produits agricoles de Genève (OPAGE), pour que les caves soient ouvertes et qu'on puisse relier plus simplement le centre-ville à la campagne. Il faut s'atteler à améliorer la visibilité de l'offre de loisirs et l'accessibilité. C'est un projet ambitieux en cours d'élaboration.

M^{me} Dubuis ajoute qu'un travail a été mené avec Suisse Tourisme et Zurich par exemple. Il y a un souhait de travailler de manière plus étroite avec le reste de la Suisse. M. Genier explique qu'il fait également partie de la conférence des directeurs de différentes régions. Cet organe a fait du lobbying auprès des hôteliers pour qu'il y ait un budget de relance. Il y a un autre groupe de travail pour les villes suisses et un comité de pilotage avec Zurich Tourisme pour une revitalisation des centres-villes durant la période estivale.

Délibération

Lors de la séance du 1^{er} mars 2021, **la commission de contrôle de gestion a pris acte du RD 1372** par 10 oui et 5 abstentions :

Oui : 10 (4 PLR, 2 PDC, 2 S, 1 MCG, 1 Ve)

Non : –

Abstentions : 5 (1 EAG, 1 UDC, 1 MCG, 1 Ve, 1 S)